



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

État de cessation de paiements de la société Carmat

Question écrite n° 8336

Texte de la question

M. Frédéric Weber alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation préoccupante de la société Carmat, pionnière française du cœur artificiel. Cette entreprise, issue de la recherche française et longtemps soutenue par des capitaux publics comme privés, est à l'origine du cœur artificiel Aeson, reconnu comme l'une des innovations les plus prometteuses en matière de traitement de l'insuffisance cardiaque terminale. Après trois décennies de développement, un marquage CE et plus d'une centaine de patients implantés, Carmat représente un savoir-faire stratégique, à la croisée de la biotechnologie, de l'industrie de santé et de la médecine de haute précision. Le 30 juin 2025, Carmat s'est déclarée en cessation de paiements, faute d'avoir pu lever les 3,5 millions d'euros nécessaires à sa survie à court terme. Ce signal d'alarme en dit long sur les carences du modèle français de soutien aux entreprises à haute intensité technologique. La France ne peut plus se permettre de perdre, les unes après les autres, ses pépites industrielles pour des raisons de trésorerie, au moment même où elle prétend reconquérir son autonomie sanitaire. L'innovation ne vaut rien sans une volonté politique ferme pour la préserver et la faire prospérer. Il lui demande de porter une attention particulière sur ce risque de fermeture et souhaite savoir si le Gouvernement entend enfin se donner les moyens d'une politique industrielle de santé digne de ce nom. Enfin, il lui demande de lui préciser quelles mesures concrètes seront prises pour sauver Carmat, garantir le suivi des patients déjà porteurs de dispositifs et faire en sorte que la France ne cède pas, une fois encore, l'une de ses plus brillantes réussites à des intérêts étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Weber](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8336

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2025](#), page 5966